

Séance du 06 mars 2023

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Alain DELSOL

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	19	20
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, SENTENAC Patrick, DESPLAS Janine, MASCRE Gérard, BONNEMAISON Chantal, LAMANDE Laurent, ZARADER Karine, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, BASCANS Pascale, BONNAC Patrick, LECOMTE Nathalie, LEBLOND Alain, LEROUX Jean-François, SENTENAC Chrystèle, GUELIN Carole, DE PUYMAURIN Thierry, TORRES Sébastien

Procuration(s) :

FEUILLERAT Patrick pouvoir à DESPLAS Janine

Étai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
21 mars 2023

Étai(en)t excusé(s) :

DOTTO Christian, PAROLIN Vanessa, BIZET Cécile

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : MASCRE Gérard

et publication du

__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Alain DELSOL, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 06/03/2023

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	640 279,55
- un excédent reporté de :	1 164 252,37
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 804 531,92
- un déficit d'investissement de :	896 851,92
- un excédent des restes à réaliser de :	368 660,00
Soit un besoin de financement de :	528 191,92

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	1 804 531,92
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	528 191,92
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 276 340,00

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 896 851,92

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LAVERNOSE LACASSE

Le Maire Alain DELSOL

